



La Boîte à outils du logement

Guide pour aider les personnes sur le spectre de l'autisme et leur famille à s'y retrouver dans le système d'aide au logement de Nouvelle-Écosse.

Ce guide a été rédigé et conçu par Autism Nova Scotia. L'organisme tient à remercier le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour son soutien et sa rétroaction durant le processus de révision.

Nous aimerions également profiter de cette occasion pour remercier nos partenaires, AIDE Canada et l'Agence de la santé publique du Canada, pour leur financement et leur soutien pendant la création de ce guide sur les sources de financement du ministère des Services communautaires de Nouvelle-Écosse.

Tous droits réservés © 2021. Autism Nova Scotia

Table des matières	1
Par où commencer?	2
Nouvelle-Écosse	3
Qu'est-ce que le ministère des Services communautaires?	4
Comment choisir la meilleure option pour moi?	5
Faire une demande du soutien	6
Qu'est-ce que le Programme de soutien aux personnes en situation de handicap?	7
Choisir la bonne option de logement	8
Options de logement offertes aux adultes	9
Options de logement offertes aux adultes	10
Options agréées de logement	11
Options non agréées de logement	12
Qu'est-ce que le Programme d'aide à l'emploi et au revenu?	13
Faire une demande d'aide au revenu	14
Housing Nova Scotia	15
Programmes de Housing Nova Scotia	16
Options de logement	17
Options de financement	18
J'ai d'autres questions ; à qui dois-je les adresser?	19

Qu'est-ce la Boîte à outils du logement?

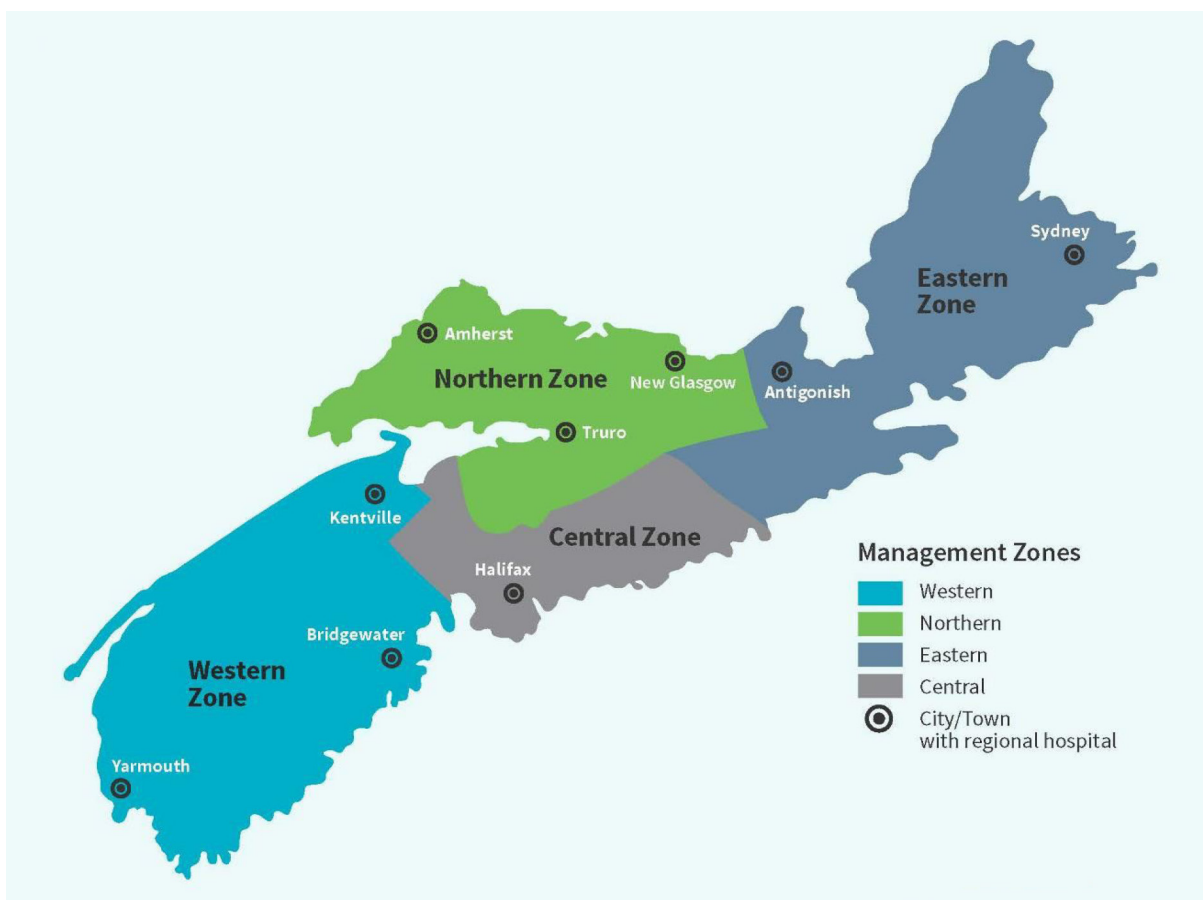
La Boîte à outils du logement aide les personnes sur le spectre de l'autisme et leur famille à comprendre les façons d'accéder aux programmes de logement et de financement en Nouvelle-Écosse.

La Boîte à outils vous en dira plus sur :

- Les personnes-ressources à contacter pour obtenir de l'aide
- Les façons de demander du soutien
- Les critères d'admissibilité aux programmes d'aide
- Les différentes options de logement
- Les différentes options de financement
- Les différentes mesures de soutien



L'objectif de la Boîte à outils du logement est d'expliquer les services et les soutiens disponibles en Nouvelle-Écosse pour les personnes sur le spectre de l'autisme et leur réseau de soutien.

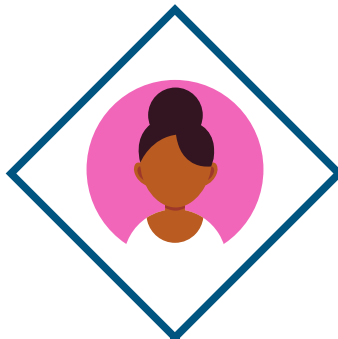


Ministère des Services communautaires (MSC)



Soutien à l'enfance, aux jeunes et à la famille

- Services de résidences communautaires.
- Services de prise en charge d'enfant
- Placement en famille alternative.



Aide à l'emploi et au revenu

- Aide au revenu.
- Services d'aide à l'emploi.
- Taux standard pour les ménages.



Soutien aux personnes en situation de handicap

- Financement individualisé flexible.
- Programme de familles alternatives.
- Soutien familial direct pour enfants.
- Foyers de soins spéciaux ou résidences agréées.
- Aide à la vie autonome.

Coordinateur(-trice) de soins

Un(e) coordinateur(-trice) de soins aidera les demandeur(-euse)s à trouver les options de financement et de soutien qui leur conviennent au mieux.

Rôle du (de la) coordonnateur(-trice) de soins :

- Le (la) coordonnateur(-trice) de soins sera désigné(e) après qu'une personne a appelé le ministère des Services communautaires pour fixer un rendez-vous d'évaluation.
- Le (la) coordonnateur(-trice) de soins travaillera avec chaque personne pour effectuer une évaluation de ses besoins financiers et fonctionnels.
- Le (la) coordonnateur(-trice) de soins déterminera le niveau de soutien nécessaire pour la personne une fois l'évaluation terminée.
- Le (la) coordonnateur(-trice) de soins déterminera quelle option de logement est disponible pour la personne en fonction de son évaluation.
- Le (la) même coordonnateur(-trice) de soins travaillera avec la personne pour accéder à des soutiens si l'option de logement demandée n'est pas disponible.

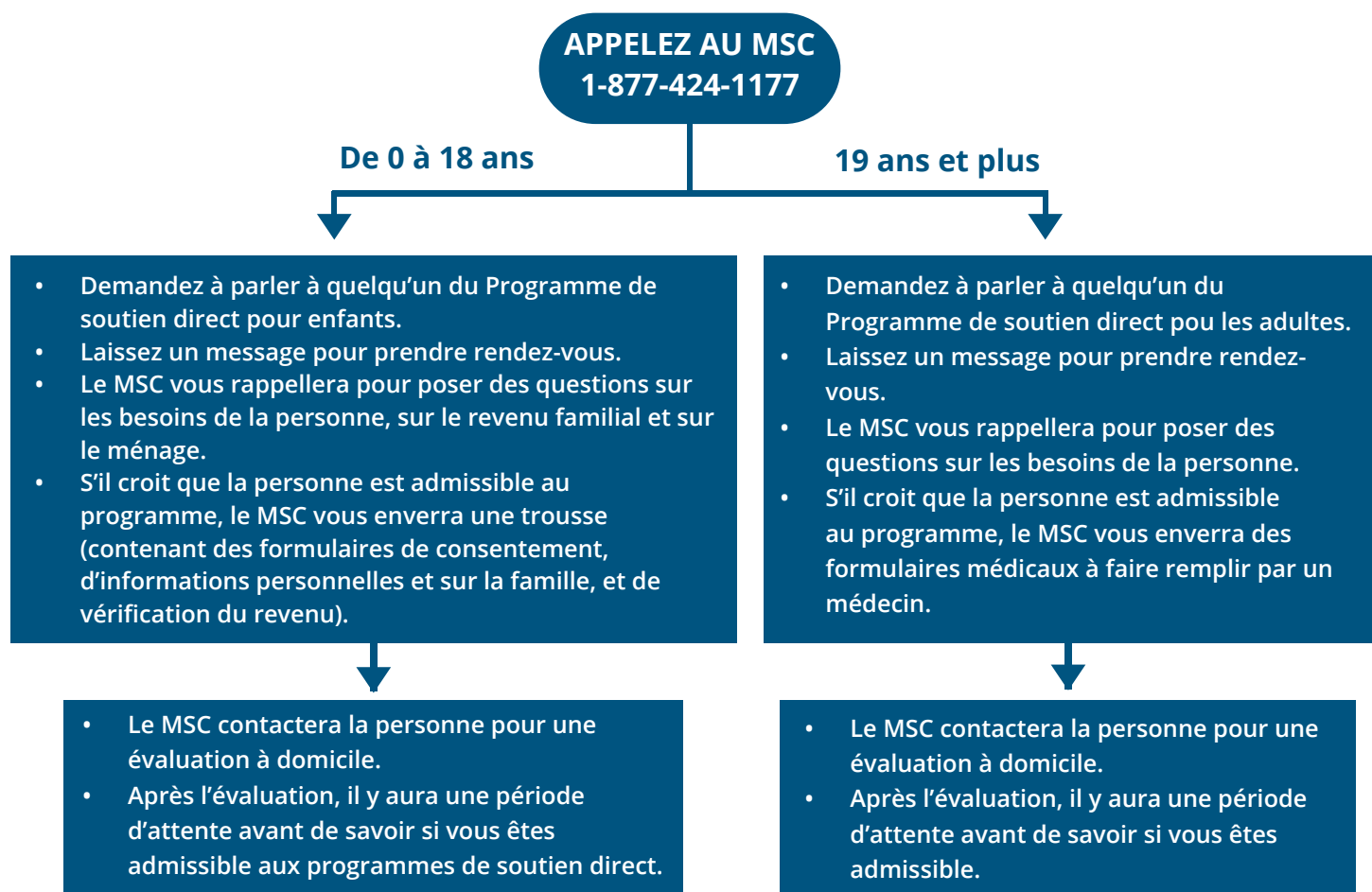


À qui s'adresser?

Pour déterminer l'admissibilité d'une personne, il faut contacter le ministère des Services communautaires (MSC) pour fixer un rendez-vous d'évaluation financière et fonctionnelle par le biais du Programme de soutien aux personnes en situation de handicap (Disability Support Program, ou DSP).

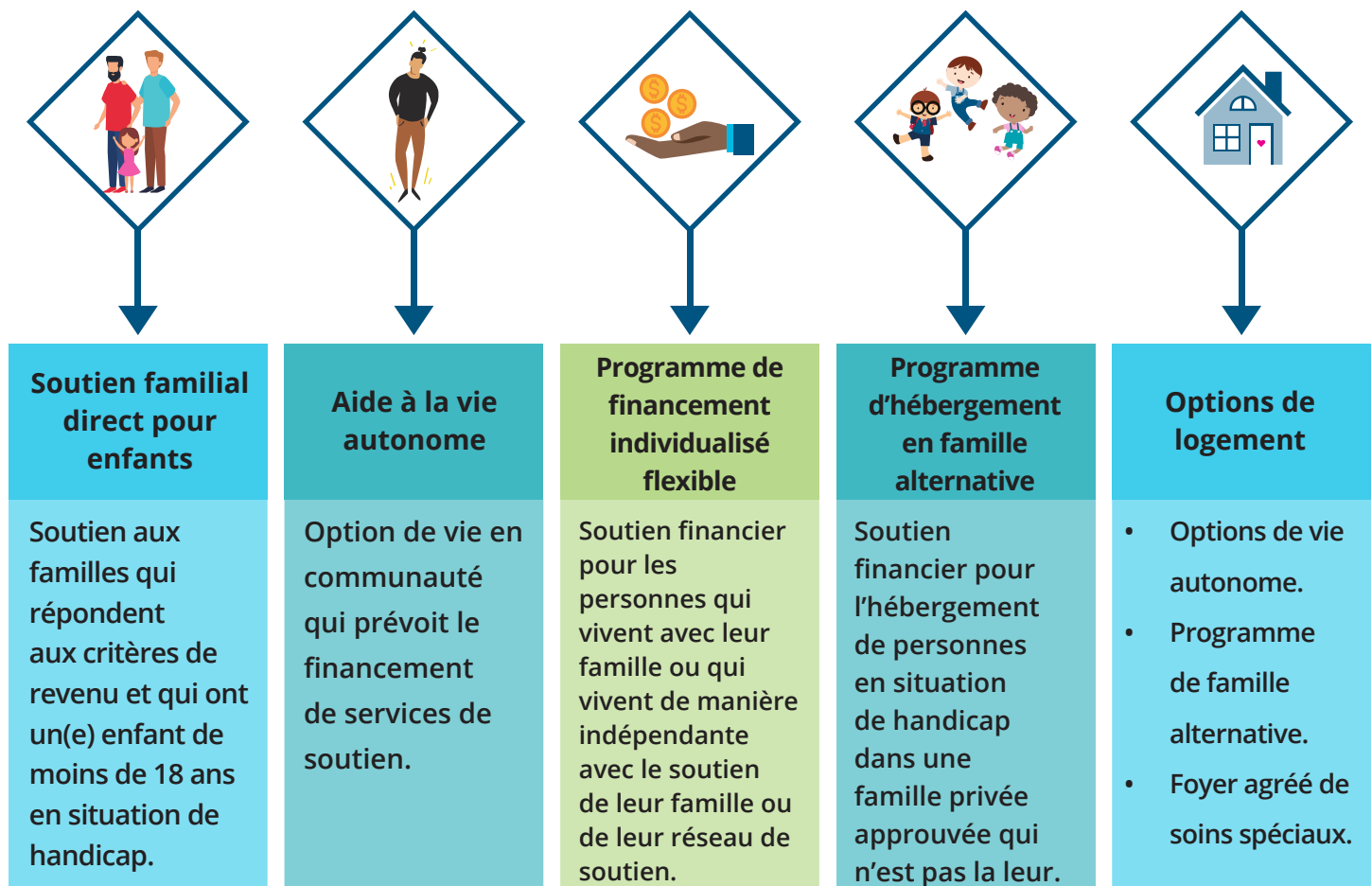
Programme de soutien aux personnes en situation de handicap (DSP)

Apprenez comment contacter le ministère des Services communautaires (MSC) pour obtenir de l'aide.



*Si vous n'êtes pas jugé admissible, vous pouvez faire appel de la décision.

Le Programme de soutien aux personnes en situation de handicap (DSP) est un service du ministère des Services communautaires (MSC) de Nouvelle-Écosse. Il aide les personnes en situation de handicap admissibles à accéder à du soutien, à du financement et à un logement.



Tous les programmes de soutien aux personnes en situation de handicap nécessitent l'envoi d'une demande ainsi qu'une évaluation fonctionnelle et financière.

Comment choisir la bonne option de logement?

Le Programme de soutien aux personnes en situation de handicap (DSP) vous mettra en contact avec un(e) coordonnateur(-trice) de soins pour déterminer vos meilleures options selon votre situation et votre famille.

Critères pour bénéficier d'une aide financière ou au logement :

1. Avoir un diagnostic confirmé de déficience intellectuelle ou de développement, de maladie mentale à long terme ou de handicap physique.
2. Effectuer une évaluation fonctionnelle avec un(e) coordonnateur(-trice) de soins pour déterminer le niveau de soutien nécessaire.
3. Effectuer une évaluation financière avec un(e) coordonnateur(-trice) de soins pour déterminer le revenu actuel de la personne.



Qu'est-ce le logement?

- Le logement, c'est l'endroit où une personne vit.
- Il existe différentes options de logement pour les personnes en Nouvelle-Écosse.
- Le Programme de soutien aux personnes en situation de handicap (DSP) offre un soutien financier pour aider les personnes à trouver un logement qui répond à leurs besoins.

Options agréées

1. Foyers de petite taille (SOH)
2. Foyers de groupe
3. Établissements de soins résidentiels
4. Centres résidentiels pour adultes
5. Centres régionaux de réadaptation
6. Résidences pour personnes en développement

Options non agréées

1. Hébergement avec la famille ou le réseau de soutien
2. Logement seul(e) ou en colocation
3. Arrangements d'hébergement en famille alternative (AHFA)
4. Hébergement en résidence communautaire



Options de logement :

Le graphique ci-dessus montre toutes les options de logement offertes aux adultes par le biais du Programme de soutien aux personnes en situation de handicap (DSP).

Aide à la vie autonome/ Financement individualisé flexible

- Vivez de façon indépendante ou avec un colocataire et recevez jusqu'à 31 heures par semaine de soutien.
- Vivez chez vous ou avec votre réseau de soutien et recevez un soutien financier pour répondre à vos besoins individuels.

Foyer agréé de soins spéciaux

Les options de soutien résidentiel sont dotées de personnel qui varie selon le niveau de besoin :

- Foyers de petite taille.
- Foyers de groupe.
- Établissements de soins résidentiels.
- Centres résidentiels pour adultes.
- Centres de réadaptation régionaux.
- Résidences pour personnes en développement.

Options de logement du DSP

Soutien en famille alternative
Vivez avec une autre famille dans leur maison. Recevez l'aide dont vous avez besoin dans un environnement familial favorable.



Votre coordinateur(-trice) de soins vous aidera à déterminer l'option qui vous convient le mieux en fonction de vos objectifs et de l'évaluation de vos besoins de soutien.

Options de foyers agréés de soins spéciaux

Les options agréées de logement ci-dessus sont financées par le Programme de soutien aux personnes en situation de handicap (DSP). Le soutien comprend la nourriture, le loyer et les fournitures personnelles pour chaque personne.

Foyer de petite taille

- Hébergement avec 3 ou 4 personnes dans une maison de la communauté ;
- Supervision par le personnel.

Foyer de groupe ou résidence pour personnes en développement

Hébergement avec 6 à 15 personnes dans un foyer supervisé.

Résidence pour personnes en développement

- Hébergement avec 4 à 10 personnes qui ont besoin d'un soutien de niveau modéré à élevé pour les activités de la vie quotidienne, la routine à la maison et les activités communautaires. L'accent est mis sur le développement des compétences.
- Soutien du personnel est présent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



Établissements de soins résidentiels

- Hébergement avec 12 à 31 personnes qui ont besoin d'un soutien minimal pour les activités de la vie quotidienne, la routine à la maison et les activités communautaires.
- Personnel de soutien sur place.

Centre de réadaptation régional

- Option de logement pour plus de 20 personnes ayant des problèmes de comportement et des besoins intensifs de développement des compétences ;
- Soutien du personnel 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Centres résidentiels pour adultes

- Centre de soutien pour ceux qui ont besoin d'une assistance supplémentaire ;
- Le personnel est présent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour fournir des aides et des services structurés aux personnes.

Options non agréées de logement

- Les options non agréées de logement sont différentes des options agréées.
- Dans le cas des logements non agréés, il incombe à la personne et à son réseau de soutien de trouver un logement.
- Le Programme de soutien aux personnes en situation de handicap (DSP) fournira une certaine somme d'argent pour aider à payer le personnel de soutien, le loyer, la nourriture et les services publics.
- Pour plus d'informations sur les programmes de financement individualisé flexible, d'aide à la vie autonome et de familles alternatives, consultez votre coordinateur(-trice) de soins du MSC.

Logement seul(e)

- Hébergement seul en appartement ;
- Jusqu'à 31 heures de soutien par semaine.

Hébergement dans une résidence communautaire

Hébergement avec 2 personnes ou plus dans un foyer avec du personnel de soutien organisé par votre réseau de soutien.

Hébergement en famille alternative

- Hébergement avec une autre famille que la vôtre ;
- Environnement familial favorable pour vous aider en cas de besoin.



Logement en colocation

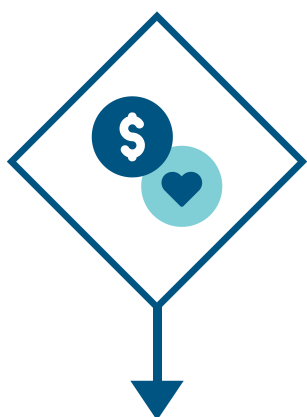
- Hébergement avec une autre personne dans un appartement ou une maison ;
- Jusqu'à 31 heures de soutien par semaine.

Hébergement avec la famille ou le réseau de soutien

- Hébergement avec la famille ou le réseau de soutien ;
- Soutien financier pour subvenir aux besoins de base et payer le loyer.

Qu'est-ce que le Programme d'aide à l'emploi et au revenu?

Le programme d'aide à l'emploi et au revenu est un service du ministère des Services communautaires (MSC). Il aide les personnes admissibles à recevoir un soutien et des fonds.



Programme d'aide à l'emploi

- Ce programme aide les personnes bénéficiant d'une aide au revenu à devenir plus autonomes.



Basic or Special Needs

L'aide aux besoins spéciaux ou de base peut couvrir :

- Le transport ; la garde d'enfant ; les soins optométriques ; les régimes alimentaires particuliers ; les soins dentaires d'urgence ; les frais funéraires ; les médicaments d'ordonnance ; la protection d'urgence ; les combustibles d'urgence pour chauffer le domicile ; les dépôts de garantie pour un logement ; les meubles ; et les services à l'emploi.



Benefit for Children

Prestation fiscale pour enfants :

- Il s'agit de la prestation pour enfants du Canada et de la prestation pour enfants de la Nouvelle-Écosse ; elles ne sont pas versées par le Programme d'aide à l'emploi et au revenu.

À qui s'adresser?

Pour déterminer l'admissibilité d'une personne, il faut contacter le ministère des Services communautaires (MSC) pour fixer un rendez-vous d'évaluation.

Demande d'aide au revenu

Apprenez comment contacter le MSC pour obtenir de l'aide.

APPELEZ AU 1-877-424-1177

Dites que vous voulez faire une demande d'aide au revenu. Lorsque vous appelez, ayez ces informations à portée de main :

- Relevé de votre compte bancaire
- Numéro d'assurance sociale
- Numéro de carte médicale
- Informations sur votre situation financière et familiale

Un(e) travailleur(-euse) social(e) vous appellera pour fixer un rendez-vous. Apportez à la réunion :

- Les cartes médicales de tous les membres du ménage
 - Le numéro d'assurance sociale de tous les membres du ménage
- Lors de la réunion, le (la) travailleur(-euse) social(e) vous demandera de remplir le formulaire de demande d'aide à l'emploi et au revenu (ESIA).

Vous saurez si vous êtes admissible dans les 3 à 7 jours suivant votre réunion avec votre travailleur(-euse) social(e).

- Housing Nova Scotia (Logement Nouvelle-Écosse) est l'agence responsable du logement public et des programmes d'aide au logement pour la province de la Nouvelle-Écosse.
- Votre coordonnateur(-trice) de soins pourrait recommander Housing NS comme option pour votre famille et vous, selon vos besoins.

Bureaux de Housing Nova Scotia :

1. Zone centrale (Halifax) : 1-902-424-5110
2. Zone Nord (New Glasgow) : 1-902-755-5065
3. Zone Est (Sydney) : 1-902-563-2120
4. Zone Ouest (Middleton) : 1-902-825-3481



Housing Nova Scotia:

Housing Nova Scotia propose des options de logement ainsi que des programmes de soutien aux familles et aux particuliers qui ont besoin d'aide financière.



Options de logement

1. Logement public pour les familles
2. Coopératives d'habitation
3. Logement sans but lucratif

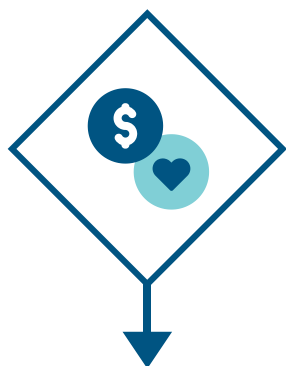


Funding Programs

1. Programme de supplément au loyer
2. Programme d'aide à la remise en état des logements pour personnes en situation de handicap
3. Programmes de réparation ou de modification des logements
4. Allocation de logement ciblée Canada-Nouvelle-Écosse
5. Programme d'aide aux petits prêts

Options de logement :

Housing Nova Scotia propose des options de logement pour répondre aux besoins des familles et des personnes de Nouvelle-Écosse.



Logement public pour les familles

Les familles à faible revenu peuvent faire une demande :

- Les loyers ne dépassent pas 25 % du revenu brut total de la famille ;
 - Les logements sont équipés d'une cuisinière et d'un réfrigérateur ;
- Certains logements incluent aussi le chauffage et l'eau chaude.



Coopératives d'habitation

Option de logement modique pour les familles et les particuliers à faible revenu :

- Options de logement détenues et gérées par les résidents ;
- Loyer mensuel déterminé par le revenu annuel du ménage.



Logement sans but lucratif

Option de logement modique pour les familles et les particuliers à faible revenu :

- Options de logement détenues et gérées par l'organisation sans but lucratif ;
- Loyer mensuel déterminé par le revenu annuel du ménage.

Options de financement :

Housing Nova Scotia propose différentes options pour soutenir les familles et les individus qui ont besoin d'une aide financière pour le loyer, les réparations ou les fonds d'urgence.

				
Programme de supplément au loyer	Programmes de réparation ou de modification des logements	Allocation de logement ciblée Canada-Nouvelle-Écosse	Programme d'aide à la remise en état des logements pour personnes en situation de handicap	Programme d'aide aux petits prêts
Subvention locative pour les familles à faible revenu vivant dans des logements de Housing NS : • Basée sur le revenu annuel du ménage.	Housing NS dispose de programmes visant à améliorer les conditions de logement pour les propriétaires : • Programme provincial de réparation d'urgence des logements. • Programme de logement modique pour les familles.	Pour les familles ou les personnes à faible revenu vivant dans un logement public ou figurant sur la liste d'attente : • Prestation mensuelle versée aux demandeur(-euse)s qui consacrent au moins 30 % de leur revenu brut au loyer.	Propriétaires-occupants : • Subvention pouvant aller jusqu'à 16 000 \$ aux propriétaires qui doivent rendre leur domicile accessible. Propriétaires-bailleurs : • Subvention pouvant aller jusqu'à 16 000 \$ pour rendre les logements locatifs plus accessibles.	Programme visant à améliorer l'état d'un domicile grâce à un prêt à faible taux d'intérêt : • Prêt maximal de 20 000 \$ disponible.

Voici une liste de ressources à consulter pour obtenir plus d'informations :

Ministère des Services communautaires (MSC) :

<https://novascotia.ca/coms/fr/>

Programme de soutien aux personnes en situation de handicap (en anglais seulement) :

<https://novascotia.ca/coms/disabilities/index.html>

Soutien à l'enfance, aux jeunes et à la famille :

<https://novascotia.ca/coms/fr/families/index.html>

Aide à l'emploi et au revenu (en anglais seulement) :

<https://novascotia.ca/coms/employment/index.html>

Information sur le Programme de soutien familial direct pour enfants (DFSC) (en anglais seulement) :

<https://novascotia.ca/coms/disabilities/DFSCIncomeGuidelines.html>

Housing Nova Scotia (en anglais seulement) :

<https://housing.novascotia.ca/>